



*Association
Vers une Ecologie Citoyenne*

Contact
Information
Adhérents

N°21
Février 2017

Le mot du Président

Le mot de la fin..... !

Le 3 février 1997 le conseil d'administration de l'AEDPNE (ancien nom de l'AVEC) me confiait la responsabilité de notre association. A ce moment là, je ne me doutais pas que cette « aventure » durerait 20 ans !!

Et pourtant ! Au moment de quitter la présidence de l'AVEC, j'ai encore du mal à réaliser que cela fait si longtemps que j'assume cette responsabilité qui m'a procuré plus de satisfactions que de désagréments !

Certes, présider une association environnementale n'est pas un long fleuve tranquille mais... au final, quelle belle expérience et quel enrichissement personnel. Je peux dire que j'ai vécu cette longue période avec le même enthousiasme et la même passion que j'avais mis à exercer, auparavant, mon métier de soldat. En effet, la cause à défendre « l'environnement » m'est très vite apparue comme une démarche sociétale incontournable et surtout qu'elle demandait un engagement sans réserve. Je n'étais donc pas totalement dépaysé... !

Par contre, si j'étais préparé à la conduite d'une collectivité, j'avais beaucoup à apprendre de la vie associative et de l'action militante. Et, j'ai beaucoup appris !!

Pour cela, j'ai pu m'appuyer sur une équipe qui m'a accordé sa confiance et m'a accompagné, avec dévouement, patience et compétence tout au long de ce parcours. Aussi, à celles et ceux qui, au fil des ans, ont fait partie de cette équipe, je veux dire combien leur soutien m'a été indispensable et les assurer de ma profonde reconnaissance ainsi que de mon affectueuse amitié.

Enfin, et c'est certainement l'essentiel, la relève est assurée et je peux terminer mon mandat sans crainte de voir l'AVEC perdre le bénéfice de ses 44 années d'existence au service d'une cause qui est encore loin de faire l'unanimité et qu'il faut donc continuer à défendre.

Libérer son siège de Président doit être l'occasion d'offrir à d'autres l'opportunité de s'emparer de ce rôle qui est aussi un privilège. Je suis donc particulièrement heureux de pouvoir passer le témoin à notre Vice Président, J. Luc Benoit qui, avec les membres du CA va continuer à faire vivre notre association en lui donnant un nouvel élan qui tienne mieux compte des moyens humains disponibles et de la nécessité d'oeuvrer au plus près des besoins avec des réalisations concrètes

C'est ce nouvel élan qui vous est proposé dans ce bulletin. Sa réussite dépend non seulement de l'équipe qui va l'impulser mais aussi de l'engagement de tous les membres. Les défis à relever sont encore très nombreux. Alors... bon courage et bonne chance à « l'AVEC demain... ».

En toute amitié. Roger Castellani

Le dossier : Avec demain ?

En quelques années, la place de l'écologie et l'action en ce domaine ont beaucoup évoluées. D'une pensée nouvelle et largement minoritaire, portée par quelques précurseurs, elle est devenue incontournable et, au moins dans le discours, reprise par toutes les instances et tous les décideurs. Dans le grand public, les thèmes et les principes de l'écologie se sont diffusés et sont mis à toutes les sauces par les publicitaires et dans les argumentaires. Tout le monde lave plus vert ! Tout devient écologique pour le meilleur et parfois pour le pire !

D'un côté, tant mieux si les valeurs environnementales se sont diffusées et imprègnent tous les domaines de notre société. Les associations de sensibilisation à l'environnement ont largement contribué à cette situation et il faut s'en féliciter. Par contre, leurs discours novateurs étant, à présent, entendus dans la bouche de tous les acteurs et faisant partie des professions de foi de tous les organismes, l'impact des associations peut apparaître moins efficient qu'avant et, à la limite, peut se poser la question de leur utilité !!

Et pourtant ! Face à l'importance des enjeux écologiques pour la planète, les résultats concrets sont loin d'être à la hauteur. Les idées écologiques ont perdu l'aura qu'elles avaient acquise : beaucoup de belles idées mais peu de réalisations tangibles et des pratiques des acteurs pas toujours cohérentes avec leurs déclarations. L'écologie en se banalisant a perdu de sa crédibilité.

Alors, dans ce contexte, comment se démarquer du discours consensuel qui inonde à présent les médias et, pour les associations environnementales, continuer à être force de proposition et, si nécessaire, être en mesure d'apporter la contradiction sur les questions écologiques les plus sensibles ?

L'AVEC, comme bien d'autres associations du même type, se trouve dans cette situation et il convient de faire le point. Il est certain que compte tenu des moyens humains disponibles, de la difficulté à impliquer tous les membres dans les actions qu'elle mène aujourd'hui, en particulier, celles à caractère institutionnel (représentation du public dans les concertations et les instances administratives), il est nécessaire de revoir les bases de son action en général, propres à susciter une motivation suffisante pour mettre sur pied une équipe remaniée. Car, faute de renouvellement de son action et des membres actifs, c'est, à court terme, la disparition probable de l'association alors qu'elle bénéficie d'une reconnaissance certaine, d'un long passé militant et de compétences acquises au fil de ses 44 années d'existence !

Pour cela, il faut donner un nouveau souffle à l'AVEC. En tenant compte des évolutions décrites précédemment, il est proposé de réorienter l'association vers une ambition moins grande mais des actions plus concrètes dans l'esprit du film « Demain » qui prône une promotion de l'écologie par l'exemple de réalisations locales plus que par des discours théoriques ou l'implication dans des procédures ; ou encore dans l'esprit de la démarche « Colibri » : à chacun de faire sa part même si elle est modeste.

Cela réclame de s'ancrer plus sur le vécu de notre territoire, de limiter notre action en fonction de nos moyens humains et matériels, de s'engager dans des projets concrets et innovants et une plus grande implication des membres de l'association. Est-ce possible ? C'est le défi que nous nous proposons de relever pour les années qui viennent.

Soyons modestes mais innovants. Donnons envie d'agir et de sortir de l'impuissance qui mine chacun de nous dans un monde si complexe et qui manque trop de sens. Apprenons à faire ensemble et intelligemment dans une démarche respectueuse de notre environnement et porteuse de liens sociaux.

Cela ne sera possible que si cette orientation trouve un véritable écho et suffisamment de personnes prêtes à s'engager dans cette démarche. Cette interrogation sera débattue lors de notre prochaine Assemblée Générale et conditionnera les modalités de la poursuite de l'action de notre association.

Sur la Région

Réseau déchets de FNE PACA

Comme prévu, la compétence « déchets » a été transférée des départements aux Régions à compter du 1er janvier 2016. Par Arrêté du 3 septembre 2016, le Président de la Région /PACA a fixé la composition et les modalités de fonctionnement de la commission consultative d'élaboration et de suivi du **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets**.

Membre du collège « associations », notre Fédération Régionale FNE/PACA sera notre représentante dans cette instance, avec pour mission de faire en sorte que les Plans Départementaux à l'élaboration desquels les membres, comme l'AVEC, ont largement participé, soient bien pris en compte. A cet effet, une synthèse des orientations proposées par les associations a été rédigée par FNE/PACA et lui servira de feuille de route pour les travaux à venir.

Compte tenu de ces éléments, notre association s'est désengagée de ce dossier qu'elle suivait depuis de nombreuses années.

Congrès FNE PACA

Cette année la FNE Paca a tenu son congrès annuel à Carpentras. Cela a été l'occasion pour nous de mieux connaître le fonctionnement de la structure régionale et de découvrir de nombreuses réalisations innovantes menées par les acteurs locaux, tant associatifs que du monde de l'entreprise ou de l'administration. En effet le thème était « Villes et villages de demain » et l'essentiel de la manifestation portait sur la présentation d'actions concrètes. Même si le fonctionnement de nos territoires n'a pas encore pris pleinement la mesure de l'importance d'une meilleure gestion environnementale, ces nombreuses initiatives montrent qu'il est possible d'agir autrement avec un meilleur respect des enjeux environnementaux.

Congrès UNICEM PACAC

Le 4 octobre 2016, s'est tenu à Martigues le 1er congrès régional de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) de Provence – Alpes -Côte d'Azur et Corse.

Les nombreux ateliers et les conférences qui ont émaillé cette journée d'échanges et d'informations ont permis aux représentants de notre association de compléter utilement leurs connaissances sur les problématiques « économiques » et « environnementales » de ces industries qui ont, par nature, un impact écologique indéniable.

Sur le Département

FNE 84

Le 18 mars 2016 s'est tenue à Carpentras l'assemblée générale de notre Fédération départementale « France Nature Environnement-Vaucluse ». Ce rendez vous annuel a permis de mesurer, une nouvelle fois, tout le dynamisme, la compétence et la disponibilité de l'équipe dirigeante en charge de cette structure départementale qui, au fil des ans, s'est avérée être un élément indispensable sur lequel peuvent compter les associations adhérentes. C'est le cas de l'AVEC, membre depuis 2001... !

Autre temps fort : le 10 novembre 2016 FNE/VAUCLUSE fêtait ses 40 années d'existence !

Réunies à la salle des fêtes de Crillon le Brave, les associations adhérentes auxquelles s'étaient jointes de nombreuses personnalités du département, ont partagé un moment de convivialité d'une rare qualité.

A cette occasion, Nicole Bernard, la Présidente actuelle de la Fédération, entourée des Présidents qui l'ont précédée, après avoir retracé ce que furent ces 40 années de vie associative intense, n'a pas manqué de souligner, à l'intention des autorités présentes, les difficultés passées mais également à venir pour maintenir un « bon cap écologique ».

FFRandonnée Vaucluse

Le 30 janvier 2016, s'est tenue à l'Isle sur la Sorgue, la 7ème réunion des présidents d'associations et responsables des sections de Randonnée affiliées à la Fédération Française de Randonnée.

Réunion toujours enrichissante, par les contacts inter - associations qu'elle permet et les mises à jour concernant une activité sportive en pleine expansion. L'AVEC l'a incluse dans ses actions depuis une vingtaine d'années. Elle est conduite par une équipe compétente et dévouée qui ne ménage pas sa peine pour rendre les randos les plus attrayantes possibles et surtout en lien avec la vocation première de l'association.

CDAC

En 2014, notre association a été sollicitée par la Préfecture de Vaucluse pour participer, en qualité de personne qualifiée au titre du collège « développement durable et aménagement du territoire », aux 2 Commissions Départementales d'Aménagement Commercial et Cinématographique de Vaucluse.

Cette participation effective en 2015, pour une durée de 3 ans, est assurée par 2 membres de l'AVEC (Anne-Marie Hello et Roger Castellani) qui à tour de rôle se partagent cette tâche. Cela représente en moyenne pour chacun 2 à 3 dossiers par an à étudier en commission. Autant d'occasions offertes à notre association de faire mieux prendre en compte, par les aménageurs de locaux commerciaux et de cinémas, les exigences en matière d'économie d'énergie, de gestion des déchets et d'intégration paysagère.

A titre d'exemple lors de la création d'un magasin de bricolage de 3 435 m² à Carpentras, notre association a pu demander au pétitionnaire de préciser sa gestion des déchets, ses mesures pour limiter les nuisances lumineuses et lui demander d'envisager la pose de panneaux photovoltaïques, ce qui n'était pas prévu dans le projet.

Sur le Parc du Luberon (PNRL)

Commission locale de l'eau

La dernière réunion de la CLE a fait le point sur le plan de communication autour du Sage. Son amélioration est à l'étude. Il a aussi été question du guide d'application du SAGE afin de faciliter l'intégration de ses règles et recommandations dans les documents d'urbanisme.

Sur la Communauté de Communes (CC/LMV)

Au bonheur des jardiniers

Comme chaque année la commune des Taillades a organisé cette manifestation de promotion du jardinage. Cela a été pour l'AVEC et les nombreux acteurs l'occasion de promouvoir un jardinage respectueux de la nature et de l'environnement notamment par l'usage du compostage et la suppression des traitements chimiques et polluants.

Digue des Iscles de Milan

La communauté Luberon Monts de Vaucluse a engagé la réalisation de cette digue sur la commune de Cheval Blanc avec un double objectif : l'un, largement affiché, réduire les risques d'inondation sur Cheval Blanc et Cavaillon en cas de crue exceptionnelle et l'autre, plus discret mais déterminant pour ce projet, urbaniser plusieurs secteurs et notamment le quartier de la Voguette. Si la justification économique de ce projet n'apparaît pas évidente, son impact sur l'environnement reste acceptable et elle concourt effectivement à une limitation du risque et des contraintes sur de vastes secteurs urbains. L'ouverture à l'urbanisation de secteurs agricoles est plus contestable du fait du risque d'étalement urbain et de suppression de la césure entre Cavaillon et Cheval Blanc. Aussi est-il nécessaire d'être vigilant sur les besoins à satisfaire, le bon usage des terrains à urbaniser et sur la qualité de leur aménagement. Si l'AVEC a émis un avis favorable à la création de la digue, elle reste attentive aux opérations d'urbanisation qui pourraient en découler.

PPRi Durance

L'Etat a établi le plan de prévention des risques liés aux crues de la Durance. Ce document très contraignant permet de définir avec précision les risques et impose des mesures pour en réduire les conséquences en limitant l'urbanisation des secteurs sensibles et en prescrivant des mesures de sauvegarde des personnes. Ce document qui s'impose aux communes et aux personnes, est particulièrement prudent puisqu'il retient l'hypothèse de la rupture des digues même si sur les secteurs d'urbanisation dense existants, il assouplit un peu les contraintes. Il est appréciable que soit enfin mieux pris en compte les risques naturels après des décennies de laisser-aller et d'urbanisation galopante. Il est à noter que ce PPRi devrait être amendé à l'issue de la construction de la digue des Iscles de Milan pour permettre l'urbanisation de nouveaux terrains, alors que les zones urbaines déjà protégées par un endiguement resteront soumises à une limitation des constructions. Cela montre qu'en fonction des enjeux, la gestion des risques reste à géométrie variable.

Avis PLU Taillades et Cavaillon

L'AVEC suit étape par étape les révisions en cours de ces deux Plans Locaux d'Urbanisme. Les nouveaux documents devraient permettre une meilleure prise en compte de l'environnement et proposer une urbanisation plus adaptée aux enjeux actuels de notre société en limitant l'étalement urbain, en protégeant les zones agricoles et en favorisant des approches plus qualitatives. Nous sommes vigilants à ce que ces principes soient bien mis en œuvre dans la réglementation, encore faut-il que ces documents de planification se traduisent dans les faits par une urbanisation de qualité et un réel respect des enjeux environnementaux.

Commission consultative du Syndicat Durance Ventoux

La décision la plus importante prise à la réunion de la commission consultative du syndicat le 1 décembre 2016 a été le renouvellement du mode de gestion sous forme de délégation du service public de l'eau. La délégation de la SDEI prendra fin le 28 février 2018. Les appels d'offre auront lieu d'ici là afin de mettre en place la nouvelle délégation.

Commission consultative du SIECEUTOM

Le syndicat de traitement, auquel nous sommes associés en tant que membre de sa commission consultative nous a présenté son rapport d'activités 2015 à l'occasion d'une réunion en mairie de Cheval Blanc . Présidée par le président du syndicat, M. Christian Mounier, et en présence de plusieurs élus de la CC/LMV, cette présentation a permis de faire le point sur les avancées en matière de réduction de la production des déchets ménagers sur notre territoire (baisse sensible mais production encore supérieure aux niveaux préconisés... !) et les retards (projet d'une structure de traitement organique au point mort et pas de perspectives à court et moyen termes... !)

Semaine citoyenneté Lycée I Dauphin

L'AVEC a participé à cette initiative de sensibilisation des lycéens à la citoyenneté sous toutes ses formes : politique, sociale et environnementale. Nous ne pouvions que soutenir cette opération incitant les jeunes à être acteur de leur société et dépasser une vision trop individualiste de l'existence. Cela nous a permis de présenter notre association via nos panneaux d'information et de nouer un dialogue lors d'une rencontre avec un groupe de lycéens. Nous avons fait passer le message que notre environnement dépend de nous et de notre action en tant que citoyen et consommateur.

Comité de suivi du site de Cheval Blanc de la société PROVENCE AGREGATS

Le 2 décembre 2016, en Mairie de Cheval Blanc, l'AVEC a participé à la réunion de cette commission en tant que membre associé. Cette réunion, complétait utilement la visite de la carrière organisée à notre intention par « Provence Agrégats » le 16 septembre 2016. Parmi les nombreux points abordés, la poursuite de l'exploitation et le devenir du site avec son plan d'eau, à l'expiration du contrat, ont fait l'objet d'un débat entre les exploitants et le Maire de Cheval Blanc. Ce dernier a tenu à confirmer la position de la Municipalité : plus d'exploitation de quelque sorte que ce soit à l'expiration du contrat et projet de création d'une base de loisirs sur le plan d'eau dès que ce sera possible. Il s'en suit une situation de blocage qui échappe aux prérogatives de notre association. Néanmoins, elle a tenu à témoigner des efforts faits par les gestionnaires de la carrière pour atténuer, autant que faire se peut, l'impact environnemental de leurs activités.

Activités thématiques

Visite Wallenberger

L'ECOLOGIE PRATIQUEE AU QUOTIDIEN PAR DES PARTICULIERS... !

Le samedi 3 avril 2016, malgré un temps pluvieux, M. et Mme Wallenberger ont accueilli, dans leur propriété de Cheval Blanc, plusieurs membres de notre association venus s'informer sur ce qui peut être réalisé, en matière d'Eco -Energie et de jardinage Bio, par des particuliers motivés !

Après la présentation, par le maître de maison, des différents dispositifs "solaires " qu'il a réalisés rendant son habitat quasiment autonome en électricité et en eau, la visite du potager bio a particulièrement retenu l'attention des participants.

Ce jardin, conçu, réalisé et exploité par la maîtresse de maison (experte en plantes sauvages comestibles) s'est avéré être l'exemple parfait du potager familial où, grâce à des savoir-faire simples (souvent oubliés...) et un amour de la nature, la terre donne le meilleur d'elle-même pour le plus grand plaisir des bénéficiaires ! Le partage des produits "maison" à l'issue de la visite a permis de concrétiser le bien fondé de cette démarche.

Exemple à suivre... !

Visite de la carrière de Peyrolles en Provence

L'ouverture d'une carrière en France est soumise à de strictes réglementations (étude d'impact sur l'environnement et réhabilitation du site). Une caution est déposée en préfecture et si les travaux de reconversion ne sont pas entrepris en fin d'exploitation, le préfet les effectue.

Le 9 juin 2016, M. Weibel, directeur d'exploitation de la carrière, M. Chabaud, responsable financier Eurovia et Mme Martinez, animatrice, ont accueilli une vingtaine de membres de l'AVEC à la carrière de Peyrolles en Provence qui est composée de l'ancienne carrière transformée en base de loisirs Le Plantain et d'un site encore exploité Les Chapeliers.

Après un accueil cordial, ils nous ont présenté l'historique du site puis nous ont conduits sur le site encore en exploitation qui sera réhabilité en 3 zones : une zone naturelle inaccessible, une zone pédagogique destinée au public et 20 ha de panneaux photovoltaïques flottants.

Un pique-nique très agréable nous a été offert à la base de loisirs avant de rejoindre le site de Meyrargues, carrière de recyclage. Nos hôtes nous expliquent qu'en 2018, 60% des granulats vendus devront être composés de matériaux recyclés.

Une journée ensoleillée, conviviale et très instructive quant au fonctionnement d'une carrière et de son devenir.

Visite de la carrière de Cheval Blanc

Pour faire suite à cette journée, le 16 septembre 2016, douze personnes sont accueillies par les mêmes responsables pour la visite de la carrière de Cheval blanc, exploitée par la même entreprise Durance Granulats.

Après l'historique du site autour d'un café, nos hôtes nous conduisent sur la carrière et nous présentent ses divers équipements (broyeuse de gravats).

Le devenir de cette carrière après exploitation est encore en débat : la municipalité de Cheval Blanc souhaite cesser toute exploitation à la fin du contrat et transformer le lieu en base de loisirs alors que Durance Granulats voudrait conserver une zone d'exploitation tout en aménageant la base de loisirs.

Le temps maussade de cette journée nous a fait renoncer au pique-nique prévu. Mais la matinée fut très intéressante.

ACTIVITES à venir

Programme des marches 1^{ier} semestre 2017

12/02/2017 : Bonnieux Forêt des Cèdres

12/03/2017 : Viens

09/04/2017 : Ventoux Flassan

14/05/2017 : Ferrassières de Basset

11/06/2017 : Le Gardon St Bonnet du Gard

Pour plus de précisions, demandez le programme détaillé ou contactez Max Castel 04 90 71 21 10.

Autres rendez-vous

10 février 2017 18 h : AG AVEC à Cavaillon salle Bouscarle.

Journée Rando Challenge de la FFRandonnée : 22/04/2017

Semaine vaclusienne de randonnée : 16 au 23 septembre 2017

Les contacts entre nous

Petites brèves de partout

Jardins partagés Cheval Blanc

L'association « Culture et vous », avec le soutien de la mairie de Cheval Blanc, a créé au centre du village des jardins partagés. Ce lieu permettra, principalement aux habitants de Cheval Blanc, de s'adonner à la pratique du jardinage familial mais aussi de créer de la convivialité en partageant les savoir-faire, les moyens mis à disposition et des animations. Une belle initiative qui va tout à fait dans le sens de plus de sociabilité et d'une approche d'un mode de vie plus près de la nature et d'une alimentation saine.